

Image not found or type unknown



Bonjour merci pour m'aider svp je suis algérienne sans papier je

Par **Jalal 25**, le **02/10/2017** à **20:11**

Bonjour merci pour m'aider svp je suis algérienne sans papier je vie avec m'a coupine hongroise qu'il travail ici en France et maintenant elle est enceinte de moi je veux savoir comment faire pour le mariage à la mairie et c'est possible ou pas merci pour répondre SVP

Par **amajuris**, le **02/10/2017** à **20:24**

bonjour,
deux étrangers peuvent se marier en france, mais cela ne donne pas automatiquement et immédiatement un titre de séjour mais si votre copine étrangère accouche en france.
pour le mariage, adressez-vous à la mairie ou vous résidez.
salutations